



**Dieu t'appelle-t-il à  
TE FORMER ?**



Bienvenue à tous 😊



Anne-Marie Husson

## Parcours :

- Ingénieur INSA Lyon (Chimie industrielle)
- 20 ans dans un ministère d'évangélisation et de formation de disciples avec AGAPE France
- DESS Ingénierie de formation, chef de projet digital learning
- Responsable formation / consultant senior en ingénierie digitale
- Formatrice de formateurs

## Création de C-PROACTIF en 2017 :

- formation pro
- formatrice de disciples / évangéliste
- Conférencière / auteur
- Formation en ligne
- Chef de projet e-learning

---

Equiper les chrétiens qui veulent vivre leur travail  
comme **un ministère à la gloire de Dieu** et au  
service de la société



Pouvoir la vivre d'une façon qui glorifie Dieu et reflète sa présence

'Penser' notre activité professionnelle comme Dieu la voit

Impacter notre environnement avec les valeurs de l'Évangile

Apporter un témoignage cohérent de notre espérance

# Dieu t'appelle-t-il à te former ?

## 3 parties dans la rencontre :

1. Prendre conscience des enjeux du développement des compétences / de la formation dans la vie professionnelle
2. Faire le lien entre développement des compétences et notre réponse à l'appel de Dieu sur le travail
3. Identifier les dispositifs de formation pour passer à l'action !

*Nota : les données et ressources prises en compte dans ce document datent de sep 2023 et sont très susceptibles d'évoluer : à réactualiser au-delà.*





**Parcours** : Ingénieur Envi, Responsable d'Agence dans société de services, Maman et présidente/fondatrice d'une asso de solidarité pour le Congo Brazza

**Master de Psychologie du travail**, RRH d'une ONG internationale chrét.

**Création de MyPass Evolution en 2017:**

- Coaching professionnel (**formée récemment** 😊 )
- Bilan de compétences
- Conseils Flash : Préparation CV – LM, Entretien de recrutement, souffrance au travail etc...
- Orientation scolaire (jeunes)
- Interventions sur les Soft Skills dans l'enseignement supérieur

# Déroulé:

1. Le développement des compétences /  
la formation

2. Les enjeux du développement des  
compétences

3. Passer à l'action !



# 1. La formation et le développement de ses compétences

Se former, c'est développer ses compétences !

1. Définition des « compétences »
2. Le développement des compétences ou formation
3. Le lien entre le développement des compétences et notre marche avec Dieu

## Le point de vue du Guide Référentiel Qualité QUALIOPI - RNQ (ministère du travail)

Compétences : « capacité avérée de mettre en œuvre des savoirs, des savoir-faire et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études/formations, pour le développement professionnel ou personnel ».

Guide RNQ 2020

Définition des « compétences » :

= la combinaison de 3 types de SAVOIRS (suite)

- les SAVOIRS
- les SAVOIR FAIRE

Hard Skills

Soft Skills

- le SAVOIR ETRE = les qualités ou LES SOFT SKILLS  
( = forcément transverses)



« METIER » (certains hard skills sont également transverses: langues, bureautique ... )

- les SAVOIRS

→ ce que je sais (dans la tête)

= mes connaissances liées à un domaine d'activité, une expertise, un métier, un outil/ logiciel, une matière, un secteur etc...

- les SAVOIR FAIRE

→ ce que je mets en œuvre pour accomplir une tâche donnée / un métier → commence par un verbe

= concevoir ou fabriquer quelque chose, vendre quelque chose ou un service à quelqu'un ou une entreprise, soigner une personne, enseigner une matière à un certain public, gérer un service dans une spécialité donnée, conduire tel véhicule etc....

Hard Skills

## EXPERTISE / POSTE :

Celles liées à un métier, secteur, activités précises :

- les SAVOIRS

- les SAVOIR FAIRE

Hard Skills

= une corde à 3  
brins  
pour le PRO 😊 !

- le SAVOIR ETRE inné ou acquis = LES « SOFT SKILLS »

→ = **qualités** développées dans différents champs :

- Communication - Relationnel,
- Adaptation & Dynamisme,
- Intellectuel
- Leadership-Autonomie
- Gestion des émotions – humeur

*Ex : empathie, organisation, sens du service, ponctualité , sens des priorités, capacité à négocier, sens de l'observation, leadership, esprit critique, respect des règles, honnêteté, sens de la synthèse, ouverture d'esprit, ouverture au changement etc...*

! MAD SKILLS = SOFT SKILLS originales et singulières

→ liées à l'innovation, l'adaptation, le changement etc...

Le développement des compétences peut porter sur les trois types de Savoirs, simultanément ou non :

- **Acquérir de nouvelles connaissances**

*typiquement, en cas d'évolution dans un nouveau secteur ou en cas d'évolution d'une expertise métier : nouveau logiciel, nouveau domaine technique, nouvelle loi / protocole, nouveau vocabulaire ou mode d'emploi lié à un nouveau produit, ou nouvelles règles du jeu dans une nouvelle équipe etc...*

- **Développer de nouveaux savoir-faire**

*exécuter une nouvelle activité qui demande des gestes nouveaux ou mettre en œuvre une activité nouvelle (plus ou moins complexe), voire se reconvertir*

- **Acquérir ou renforcer ses SOFT SKILLS pour s'adapter à un nouveau poste / une nouvelle situation / une reconversion ou ... évoluer dans ses comportements au travail 😊**

*Exemples :*

- *améliorer son organisation et son efficacité professionnelle, sa discipline, sa capacité de synthèse ...*
- *Améliorer son respecter les règles,*
- *augmenter son écoute et sa capacité à reformuler sans juger ...*
- *augmenter son assertivité (capacité à dire non de façon correcte et dans le respect) ...*
- *apprendre à manager une équipe selon tel ou tel leadership*
- *apprendre à gérer ses émotions, ses angoisses etc...*





Quel est le lien entre le développement de nos compétences et notre marche avec Dieu ?

# Plusieurs dimensions à considérer :



- Plénitude (Shalom)
- Sens du travail
- Motivations pour le travail
- Sens de l'effort

# Dieu veut notre plénitude, notre shalom



Dieu veut notre épanouissement

- Jer 29:11  
Dieu a des projets pour nous afin de nous donner un avenir et de l'espérance
- Jn 10:10  
Jésus est venu nous apporter une vie en abondance

**La première dimension du travail est notre shalom. Il est donc bien de tendre à ce qui nous épanouit.**

# Le sens que Dieu donne au travail



## Une responsabilité, un mandat

Gen 1:28 – Gen 2:19-20 – Mat 25 (talents)

- Poursuivre l'œuvre de la création
- Bénir la société

Favoriser son développement

- Produire des biens et des services
- Apporter de l'ordre
- Donner de la joie et de la beauté

**On ne peut pas travailler en dilettante  
quand on le fait pour la gloire de Dieu**

Col 3:16

**Dieu nous embarque dans un projet de vie bien plus grand que nous le pensons et qui demande le meilleur de nous-mêmes !**

**Nous devons donc rechercher l'excellence car c'est Christ que nous servons (1Cor 10:31)**



**« Je monte des parpaings »**



**« Je construis une façade »**



**« Je bâtis une cathédrale »**





**La formation continue fait partie du projet de Dieu pour nous ! Grandir à l'image de Christ demande un perfectionnement permanent.**

- 2 Pi 1:5-9 : **Faites tous vos efforts** pour **ajouter** à votre foi la bonne conduite et à la bonne conduite la vraie connaissance de Dieu; à la connaissance ajoutez la maîtrise de soi (...); enfin, à l'attachement à Dieu ajoutez l'affection fraternelle et à l'affection fraternelle l'amour. Si vous avez ces qualités et si vous les développez, elles vous rendront actifs et vous feront progresser dans la connaissance de notre Seigneur Jésus
- Heb 12:14 : **Faites tous vos efforts** pour être en paix avec tout le monde et pour mener une vie de plus en plus sainte, sans laquelle nul ne verra le Seigneur.



# Comment pouvons-nous ramener de l'unité entre nos deux univers de vie ?



En quoi mes compétences  
professionnelles peuvent-elles  
enrichir et bénir l'Eglise ?

En quoi mes compétences  
spirituelles peuvent-elles  
enrichir et bénir la société ?

**1. Le développement des compétences /  
la formation**

**2. Les enjeux du développement des  
compétences**

**3. Passer à l'action !**

# Pourquoi se former ou former ses salariés ?

## Salarié.e



Développer son employabilité,  
être plus performant...s'adapter,  
innover

Mieux collaborer / manager ...

Evoluer dans sa carrière  
Se reconvertir

Augmenter sa satisfaction et sa  
confiance en soi

## Employeur



Développer les compétences , les  
performances collectives des salariés

Garder sa compétitivité, s'adapter à  
un monde qui change vite

Augmenter la motivation des  
équipes

Retenir ses collaborateurs

+

Répondre à ses obligations légales 😊

## Indépendant



*Développer et consolider ses  
compétences = expertise*

*Booster sa compétitivité, son  
offre / concurrence , Dév. sa  
clientèle & de nouveaux  
marchés...*

*Se sentir plus légitime et  
motivé*

*Veiller à son employabilité !*

# Dieu recherche des hommes et des femmes prêts à investir pour lui le maximum de leur potentiel



## Être ambitieux et prendre des risques pour le Seigneur

« Au reste, frères, puisque vous avez appris de nous comment vous devez vous conduire et plaire à Dieu, et que c'est là ce que vous faites, nous vous prions et nous vous conjurons au nom du Seigneur Jésus de marcher à cet égard de progrès en progrès ». (1 Thes. 4:1)

## Dieu récompense nos efforts et la qualité de notre travail

« C'est bien, bon et fidèle serviteur; tu as été fidèle en peu de choses, je te confierai beaucoup »

(Mat. 25:21)

# 1. Le développement des compétences / la formation

# 2. Les enjeux du développement des compétences

# 3. Passer à l'action !

*Nota : les données et ressources prises en compte dans ce document datent de sep 2023 et sont très susceptibles d'évoluer : à réactualiser au-delà.*

## 3. Comment passer à l'action ?

**Définir son projet de développement des compétences grâce :**

- au **Conseil en Evolution Professionnelle** (service public gratuit), CEP:

<https://www.mon-service-cep.fr/>

- à différents types d'accompagnements pour définir et préciser son projet d'évolution et/ou sa posture professionnelle :

- les parcours C-PROACTIF 😊
- les accompagnements proposés par POLE EMPLOI
- le bilan de compétences
- le Coaching etc...



## 3. Comment passer à l'action ?

3 types d'actions sont finançables par différents dispositifs publics (données 2023) :

- ❑ **les actions qui développent les compétences sur une activité professionnelle donnée** : portent donc sur le Savoir et/ou le Savoir-faire et/ou les Soft skills : = la **FORMATION** sensu stricto cf. au-dessus.

Bon à savoir : deux autres actions liées au dév. des compétences sont également finançables :

- ❑ une action qui permet de faire **reconnaitre ses compétences** acquises grâce à l'expérience et de faire **valider ses acquis via une certification professionnelle officielle** (visant à améliorer l'employabilité, la promotion salariale et statutaire etc...)  
= la **VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE ou VAE**
- ❑ une action qui permet **d'évaluer** ses compétences et d'identifier ses valeurs/motivations notamment, afin de **s'orienter et d'évoluer dans sa carrière** ou de se **reconvertir** ou de **valider son projet de créer son entreprise**  
= le **Bilan de Compétences**

# Salarié.e du privé

Pour accéder à :

- une **Formation** délivrant une **certification professionnelle** ou non (développer ses compétences / préparer son évolution de carrière...)
- la **VAE**
- le **Bilan de Compétences**



# Salarié.e du privé

## En AUTONOMIE

Pour accéder à :

- une **Formation** délivrant une **certification professionnelle** ou non (développer ses compétences / préparer son évolution de carrière...)
- la **VAE**
- le **Bilan de Compétences**

A disposition des salariés **en autonomie (données 2023)**

Le **Conseil en Evolution professionnelle** ou CEP : **gratuit !**

<https://www.mon-service-cep.fr/>



- Compte Personnel de Formation, CPF\* en euros €  
*une seule plateforme valide = « MONCOMPTE FORMATION »*  
<https://www.moncompteformation.gouv.fr>  
*pendant ou dehors du temps de travail selon accord de l'employeur*  
*Nota : l'employeur POLE EMPLOI et les OPCO peuvent abonder votre CPF*
- Transitions PRO (ex « FONGECIF ») finance deux types de dispositifs:
  - le Projet de Transition Professionnelle, PTP \*\*(\*\*ex « CIF »): pour une VAE ou une formation certifiante (→ **reconversion**) (CPF mobilisé souvent en même temps)
  - la démission-reconversion avec POLE EMPLOI
  - la VAE

<https://www.transitionspro-idf.fr>
- **Financement personnel : pour accéder à une formation importante pour son développement pro et personnel = stratégique ?**

Bien valider les conditions d'accès, délais...(V. 2023)



# Via l'Employeur

## Un tandem pour la formation

- Toutes sortes de formations
- VAE
- Bilan de Compétences ...





## Via l'Employeur (suite)



- Toutes sortes de formations
- VAE (collective)
- Bilan de Compétences ...

- Plan de développement des compétences \* : l'employeur alloue une somme pour former ses salariés chaque année à son initiative (hors formations obligatoires pour la tenue du poste)
- ☺ **Bonne nouvelle : pour les entreprises, l'employeur peut bénéficier d'aide de son OPCO selon le type d'actions et d'entreprises : jusqu'à 100% de prise en charge selon les contextes et les formations !!**

Nota : Co-financements possibles : OPCO –Employeurs –Salarié avec CPF...

- CONTACTEZ l'OPCO de son entreprise (ex OPCA) pour :
  - Une action de formation proposée par les OPCO (avec les branches professionnelles )
  - La PROA : professionnaliser les salariés (faire évoluer – sécuriser le parcours des employés à petit niveau de diplôme)
  - L'ALTERNANCE (contrat de professionnalisation et apprentissage)
  - FNE – Formation : pour les entreprises rentrant dans les catégories suivantes du plan France RELANCE : mutations économiques / adaptation changements technologiques-numériques/climatiques/alimentaires ou grands événements sportifs 2024 ? entre 50 et 70 % de prise en charge (plus de 55 ans favorisés)

(FNE : Fond National de l'Emploi)

- *Transitions collectives : si mutations économiques globale de l'entreprise ou Vae collectives*

(données 2023)

## LES FICHES D'IDENTITÉ

# DES 11 OPÉRATEURS DE COMPÉTENCES

Infographie Centre Inffo

### Ocapiat

#### PÉRIMÈTRE

Agriculture, pêche, industrie agroalimentaire et territoires (coopératives agricoles, industrie laitière, produits alimentaires, pêche professionnelle maritime, caisses régionales de Crédit agricole, etc.)



**48 branches professionnelles**  
**183 000 entreprises**  
**1,34 million de salariés**

Président : **Dominique Braoudé**, Syndicat national des fabricants de sucre (SNFS)  
Secrétaire général : **Éric Pommageot**, Fédération générale de l'agroalimentaire CFDT (FGA-CFDT)  
Commissaire du gouvernement : **Agathe Andrieux**  
Directeur général : **Jonathan Emsellem**

Opca préfigureurs : **Fafsea, Opcalim**

### OpcO 2i

#### PÉRIMÈTRE

Interindustries (chimie, métallurgie, pétrole, plasturgie, industrie pharmaceutique, textile, etc.)

**44 branches professionnelles**  
**environ 100 000 entreprises**  
**plus de 3 millions de salariés**



Président : **Alexandre Saubot** (UIMM)  
Vice-président : **Pierre-Michel Escaffre**, Fédération chimie énergie CFDT (FCE-CFDT)  
Commissaire du gouvernement : **Guillaume Fournié**  
Directeur général : **Stéphanie Lagalle-Baranès**

Opca préfigureurs : **Opcaim, Opca Défi, Opca 3+**

### Afdas

#### PÉRIMÈTRE

Culture, industries créatives, médias, communication, télécommunications, sport, tourisme, loisirs et divertissement

**46 branches professionnelles**  
**Nombre d'entreprises : 70 000**  
**Nombre de salariés : n. c.**



Présidente : **Isabelle Gentilhomme**, Syndicat national du théâtre privé (SNTP)  
Vice-présidente : **Angeline Barth**, Fédération nationale des syndicats du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel et de l'action culturelle CGT (FNSAC-CGT)  
Commissaire du gouvernement : **Natacha Djani**  
Directeur général : **Thierry Teboul**

Opca préfigureur : **Afdas**

### Atlas

#### PÉRIMÈTRE

Services financiers et conseil (banque, assurance, bureaux d'études techniques, sociétés de conseil, experts comptables et commissaires aux comptes, etc.)



**20 branches professionnelles**  
**110 000 entreprises**  
**1,5 million de salariés**

Président : **Philippe Degonzague** (Syntec)  
Vice-présidente : **Céline Vicaine** (CGT)  
Commissaire du gouvernement : **Guillaume Fournié**  
Directeur général : **Yves Portelli**

Opca préfigureurs : **Fafiec, Opcaabaia**

### OpcO de la cohésion sociale

#### PÉRIMÈTRE

Économie sociale, habitat social et protection sociale (aide à domicile, animation, habitat social, retraite et prévoyance, mutualité, etc.)

**28 branches professionnelles**  
**40 000 structures**  
**plus d'1 million de salariés**



Président : **Antoine Prost** (CFE-CG)  
Vice-président : **David Cluzeau**, Conseil national des employeurs d'avenir (CNEA)  
Commissaire du gouvernement : **Pascal Foucart**  
Directeur général : **Thierry Dez**

Opca préfigureur : **Uniformation**

### L'Opcommerce

#### PÉRIMÈTRE

Commerce (commerce de détail, vente à distance, grande distribution, etc.)



**21 branches professionnelles**  
**90 000 entreprises**  
**1,7 million de salariés**

Présidente : **Christelle Derrien** (CFDT Services)  
Vice-présidente : **Marie-Hélène Mimeau**, Fédération du commerce et de la distribution (FCD)  
Commissaire du gouvernement : **Bruno Morin**  
Délégué général : **Philippe Huguenin-Génie**

Opca préfigureur : **Forco**

### OpcO des entreprises de proximité

#### PÉRIMÈTRE

Artisanat, commerce de proximité et professions libérales (boucherie, immobilier, pharmacie d'officine, personnel des cabinets d'avocats, personnel des cabinets médicaux, coiffure, huissiers de justice, etc.)



**54 branches professionnelles**  
**476 000 entreprises**  
**4,85 millions de salariés**

Présidente : **Sylvia Veitl** (FO) • 1<sup>er</sup> vice-président : **Philippe Gaertner** (UZP) • 2<sup>e</sup> vice-présidente : **Aline Mougnot** (CFTC)  
3<sup>e</sup> vice-président : **Éric Chevée** (CPME) • commissaire du gouvernement : **Stéphane Rémy** • directeur général : **Arnaud Muret** • directeur général délégué : **Joël Ruiz**

Opca préfigureurs : **Actaliens, Agefos-PME**

### OpcO Mobilités

#### PÉRIMÈTRE

Services de l'automobile et de la mobilité, transports, RATP (transport ferroviaire, transports et services maritimes, services de l'automobile, réseaux de transports publics urbains de voyageurs, etc.)



**22 branches professionnelles**  
**210 000 entreprises**  
**1,6 million de salariés**

Président : **Jean-Louis Vincent**, Transport et logistique de France (TLF)  
Vice-président : **Bertrand Mazeau** (FO Métallurgie)  
Commissaire du gouvernement : **Isabelle Da Rocha**  
Directeur général : **Patrice Omnes**

Opca préfigureurs : **Anfa, Opca Transports et Services**

### OpcO de la construction

#### PÉRIMÈTRE

Bâtiment, travaux publics, négoce de bois et négoce de matériaux de construction



**9 branches professionnelles**  
**230 700 entreprises**  
**1,151 million de salariés**

Président : **Gilbert Jacquot**, Fédération nationale des travaux publics (FNTP) • Vice-président : **Raymond Reyes** (FO)  
Commissaire du gouvernement : **Natacha Djani**  
Directrice générale : **Claire Khecha**

Opca préfigureur : **Constructys**

### Akto, OpcO des entreprises et des salariés des services à forte intensité de main-d'œuvre

#### PÉRIMÈTRE

Propreté, travail temporaire, sécurité, commerce de gros, hôtellerie-restauration, organismes de formation, services d'eau et d'assainissement, portage salarial, etc.



**32 branches professionnelles**  
**250 000 entreprises**  
**4 millions de salariés (estimations)**

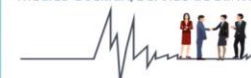
Président : **Hervé Bécam**, Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (Umih) • vice-président : **Jamil Aït-Idir** (CGT)  
Commissaire du gouvernement : en cours de désignation  
Directrice générale : **Valérie Sort**

Opca préfigureurs : **Fafih, Faf-TT, Intergros, Opcalia**

### OpcO Santé

#### PÉRIMÈTRE

Santé, médico-social et social (hospitalisation privée, établissements pour personnes âgées, établissements médico-sociaux, service de santé au travail interentreprises, etc.)



**9 branches professionnelles**  
**15 000 structures**  
**1,1 million de salariés**

Président : **Sébastien Bosch** (Unicancer) • Vice-président : **Franck Monfort** (CGT) • Commissaire du gouvernement : **Pascal Foucart**  
Directeur général : **Jean-Pierre Delfino**

Opca préfigureur : **Unifaf**

**NOTES :**  
 Branche professionnelle correspondant à un numéro d'identification d'accord ou de convention collective (IDCC)  
 Informations en date du 9 octobre 2019.

Retrouvez l'actualité des opérateurs de compétences sur le Quotidien de la formation : [www.centre-info.fr/tag/opco-operateur-de-competences](http://www.centre-info.fr/tag/opco-operateur-de-competences)

Retrouvez la présentation des opérateurs de compétences sur le site de Centre Inffo : [www.centre-info.fr/site-droit-formation/presentation-des-11-operateurs-de-competences-opco](http://www.centre-info.fr/site-droit-formation/presentation-des-11-operateurs-de-competences-opco)



# Votre OPCO

Fiches pratiques de chaque OPCO :

<https://www.centre-inffo.fr/site-droit-formation/site-fiches-pratiques/annexes/presentation-des-11-operateurs-de-competences-opco>

**Pour connaître votre Opco de rattachement**, [un moteur de recherche est disponible](#) sur le site de France Compétences. Besoin de plus d'information sur les OPCO, [rendez-vous sur le site du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion](#).

## Employeur / Salarié.e

### Les OBLIGATIONS en matière :

- d'information en matière de dév. de l'employabilité
- de formation

**Coté EMPLOYEUR**



Employeur/ Salarié.e

Les OBLIGATIONS  
en matière :

- d'information
- de formation

**Coté EMPLOYEUR**

# Un dispositif EMPLOYEUR / SALARIE.E (prévu par la loi) pour développer les compétences : l'entretien professionnel

(données 2023)

- **1° Entretien professionnel = obligatoire et normé dans son contenu**
  - tous les 2 ans
  - et après une période d'arrêt (sup à 6 mois)  
# de l'entretien annuel d'évaluation du travail
- **2° Tous les 6 ans : obligation par l'employeur d'assurer le suivi /financement d'une formation par le/la salarié.e** (formation dite "non obligatoire")

*Sinon sanction + poss. d'obligation d'abondement du CPF au-delà de 50 sal. à hauteur de 3000 euros/salarié.*

*À noter : dès son embauche, le salarié doit être informé individuellement par l'employeur de l'existence de cet entretien professionnel.*

*Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 5 mars 2014, l'entretien professionnel concerne tous les employeurs et tous les salariés ayant deux ans d'ancienneté, quel que soit leur contrat de travail : CDI, CDD, contrat de travail temporaire, contrat aidé... Les salariés sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ne sont pas exclus de ces dispositions.*

*EX : descriptif d'ATKO : <https://www.akto.fr/entretien%20professionnel/>*



# Indépendant

## (PL, commerçant, artisan etc)

En contrepartie de la contribution versée (contribution à la formation prof. = CFP) :

- **CPF (Compte Personnel de Formation):** travailleur indépendant, membre des professions libérales et des professions non-salariés, artiste auteur ou conjoint collaborateur ...

- **Fond de formation dédié : fonds d'assurance formation (FAF):**

Exemples :

- Profession libérale : Fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux (FIF-PL)
- Commerçant et dirigeant non salarié du commerce, de l'industrie et des services : Association de gestion du financement de la formation des chefs d'entreprise: Agefice
- Chef d'entreprise artisanale : Faf CEA \*
- etc...

# Qu'est-ce que je vais mettre en œuvre suite à ce webinaire ?

- Me former sur des hard skills ? Lesquels ?
- Me former sur des soft skills ? Lesquels ?
- Faire des démarches pour accéder à une formation ? Auprès de qui ?
- Faire des démarches pour mieux définir mon projet de développement des compétences ?
- Autre : ...





# Chercher sa FORMATION ou faire sa VAE

Fonctions Publiques : des formations sont proposées par les ministères et établissements ou collectivités territoriales (CNFPT) ou FPH (ANFH) : en lien avec les métiers / secteurs.

**Dispositifs individuels de formation** : où trouver sa formation au niveau national financée par des dispositifs publics ?

- MON COMPTE FORMATION (CPF) = formations finançables via votre CPF (co financement possible par employeurs, organismes privés ou publics) :
- INTERCARIF OREF : base de toute la formation professionnelle tous publics
- Pole emploi : bases de formations financées : <https://candidat.pole-emploi.fr/formations/recherche?range=0-9&tri=0>
- Formations proposées par les Conseils régionaux : Programme Régional de Formation (PRF) des conseils régionaux
- Centres de formations des secteurs/fédérations professionnelles avec les OPCO  
NOUVEAU 2023 : MOTEUR DE RECHERCHE PROPOSANT DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES FINANCEES PAR LES OPCO :  
<HTTPS://WWW.OUFORMER.COM>
- Universités
- Les CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie)
- Fab labs ( ex: <https://lacasemate.fr/vous-etes/espace-entreprises/formations-pour-les-pros/>)
- Dans le domaine associatif : fédérations et mouvements des associations proposant des formations
- ...

VAE : une nouvelle plateforme qui centralise tout : <https://vae.gouv.fr/?page=carte-certificateur>

Et se renseigner auprès des PRC VAE : Point Relai Conseil VAE de votre région.

*Nota : les données et ressources prises en compte dans ce document datent de sep 2023 et sont très susceptibles d'évoluer : à réactualiser au-delà.*

# Salarié de la fonction publique (état-FPE, territoriale-FPT, hospitalière-FPH)

→ Se renseigner auprès de son service Rh et formation pour valider :

- Dispositifs individuels

- Le CPF (Compte Personnel de Formation) : vous avez un compte que vous pouvez consulter en ligne (en heures et non en euros)

! mais pour le moment, vous ne pouvez le mobiliser sans accord de votre employeur → **vous pouvez proposer** à votre employeur des formations du site MON COMPTE FORMATION - CPF  
<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/agent-public-0>

- Le Congé de Formation professionnelle (CFP !) selon accord du service formation (ou ANFH pour FPH)

- VAE

- Bilan de compétences

- Etc...

- Autres dispositifs de l'établissement ou du Plan de formation de l'établissement, CNFPT ou du ministère...

- **Fonction publique d'État (FPE) : les dispositifs mobilisables pour se former**
- Entretien de formation
- Formations initiale et continue
- Congé de formation professionnelle
- Période de professionnalisation
- Compte personnel de formation (CPF)
- Bilan de compétences
- Congé de transition professionnelle



- **Fonction publique territoriale (FPT) : les dispositifs mobilisables pour se former**
- Formations initiale et continue
- Compte personnel de formation (CPF)
- Congé de formation professionnelle (CFP)
- Bilan de compétences
- Congé de transition professionnelle

- **Fonction publique hospitalière (FPH) : les dispositifs mobilisables pour se former :** → Voir site ANFH pour plus de précisions !
- **Pôle emploi : dispositifs pour les demandeurs d'emploi (DE):**
  - **l'AFC (Action de Formation Conventiionnée)**: formations gratuites vers les métiers qui recrutent sur un territoire (cible : faible niveau d'études – PIC)
  - **L'Aide Individuelle à la Formation (AIF)** : financement ou cofinancement mobilisable pour une formation :
    - o qui va faciliter le retour à l'emploi du demandeur d'emploi (DE) ou de l'adhérent au Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP)
    - o ne pouvant être financée dans le cadre d'autres dispositifs.
  - **Autres dispositifs PE à destination des employeurs :**
    - la **Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC)**
    - la **Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI)**
    - l'**Action de Formation Préalablement au Recrutement (AFPR)**
- **Conseils Régionaux : le Programme Régional de Formation (PRF) des conseils régionaux**

# Continuez à vous former aussi avec C-PROACTIF



## Des ressources

La Bible a beaucoup de choses à dire sur nos vies professionnelles ! Plein de ressources pour le découvrir et le vivre...



## Des groupes

La meilleure façon de grandir : des groupes de discussion pour apprendre et avancer ensemble dans le service de Dieu au travail.



## Des temps de prière

Des rendez-vous réguliers pour intercéder pour notre vie de travail, nos secteurs professionnels et notre pays



## De la formation

Séminaires, webinaires : prendre du temps de qualité pour mieux vivre votre foi sur votre lieu de travail.



## Du coaching

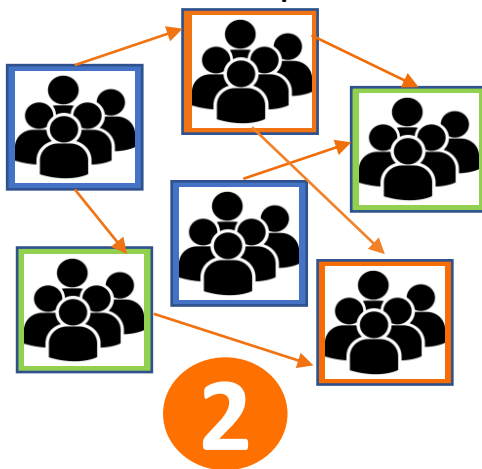
Pour vous aider avec des besoins plus personnels, un entretien offert avec un coach certifié pour vos questions de vie au travail.

# Rejoignez ou créez un groupe



## Agir en local

Groupes autonomes  
mais interdépendants




## Un impact global



# Plusieurs formats d'enseignements disponibles

3 parcours à votre disposition :




Le travail :  
Pourquoi?

Parcours année 1  
"Doctrines bibliques du travail"



Le travail :  
Comment ?

Parcours année 2  
"Répondre à notre appel"



Le travail :  
Lequel ?

Parcours ciblé  
"Orientation professionnelle"

**Renseignez-vous !**



# Parcours "Orientation professionnelle"



**Pour mieux aligner votre vie pro avec le projet de Dieu pour vous**

**Démarrage le 8 novembre :**

- 5 rencontres sur 3 mois
- Du travail sur soi
- Des rencontres en petits groupes

**Enseignement théologique + Outils de l'orientation pro**

**Inscrivez-vous !**

« Pour vous, frères, ne vous lassez pas de faire le bien » 2 Th 3:13

« Ne nous lassons pas de faire le bien; car nous moissonnerons au temps convenable, si nous ne nous relâchons pas. » Gal 6:9

**Pour donner suite à cette conférence ou rejoindre un groupe :**

**1**

**[c-proactif@agapefrance.org](mailto:c-proactif@agapefrance.org)**



**2**

**[www.c-proactif.org](http://www.c-proactif.org)**

Fabienne GORON  
MyPass Evolution  
contact@mypass-evolution.fr



La certification qualité QUALIOPi a été délivrée au titre de l'action suivante : Bilan de compétences